



www.valais-terroir.ch

# TERRE VALAISANNE

PAGE DE L'AGRICULTURE VALAISANNE

## Paysannes d'hier et d'aujourd'hui

A l'image de la société moderne, le rôle des femmes dans l'agriculture a évolué au cours des quarante dernières années. La mécanisation du travail et l'évolution des mœurs leur donnent une plus grande liberté.

MARIE PARVEX

Marie-Pierre et Elizabeth sont assises côte à côte. Elles ont environ dix ans de différence. Marie-Pierre approche de la cinquantaine. Dans les années 1980, elle a suivi l'Ecole d'agriculture du Valais et s'est spécialisée en viticulture et en œnologie. En 1970, Elizabeth n'avait pas eu le droit de se former. L'agriculture, c'était pour les garçons.

Aujourd'hui, Marie-Pierre possède des vaches avec son mari et des vignes héritées de son père. Elle s'est unie sous séparation de bien, est formée en droit et sait gérer son revenu pour ne pas être sans le sou en cas de divorce. Elle a aussi un emploi à temps partiel. Elizabeth s'est mariée avec un paysan et a appris le métier sur le tas: arboriculture et culture des asperges surtout. Elle n'a pas de salaire et rien n'est prévu en cas de séparation.

### LE VIRAGE DES ANNÉES 1980

Marie-Pierre Darioly est la présidente de l'Association valaisanne des paysannes, Elizabeth Giroud la vice-

présidente. Leur parcours, à une décennie d'intervalle, illustre parfaitement les changements intervenus dans le rôle et le statut des paysannes.

Dans les années 1980, les premières femmes ont accès à des formations. De cette génération sont nées certaines stars comme Madeleine Gay, œnologue chez Provins, ou Corinne Clavien, œnologue cantonale, pour ne citer qu'elles. Elles étaient deux ou trois sur deux cents élèves à avoir le courage de se lancer et à ouvrir la voie. Quarante ans plus tard, l'Ecole d'agriculture du Valais compte un quart de femmes. Les mentalités se sont ouvertes et une femme a aujourd'hui accès à tous les métiers paysans. Mais il n'existe aucune étude détaillée sur le rôle exact des femmes dans la paysannerie, ni aucun chiffre statistique fiable.

Pour Alain Alter, chef de l'Office de consultation et d'économie animale de l'Etat du Valais, il faut distinguer les domaines pour parvenir à une analyse pertinente. «Dans les cultures spéciales comme la vigne, les femmes jouent un rôle très intéressant. Elles sont formées et assument des responsabilités. Dans la production animale et les grandes cultures, on constate plutôt une évolution des mœurs au niveau de la gestion de l'exploitation. Quant à l'arboriculture et les cultures maraîchères, les femmes secondent plutôt les chefs d'exploitation parce qu'il s'agit de travaux lourds.»

### TRAVAILLER COMME UN HOMME

Les deux têtes pensantes de l'Association des paysannes ne partagent pas complètement cette analyse. Pour elles,

aujourd'hui, une femme peut tout faire. «Les machines ont considérablement facilité le travail. La seule chose que je ne fais jamais c'est tracter le taureau», rigole Marie-Pierre Darioly.

Pourtant, sur les 3400 exploitations qui reçoivent des paiements directs en Valais, seules 500 sont au nom d'une femme. «Et toutes ne s'investissent pas directement dans la gestion de l'exploitation», souligne Alain Alter. Il y a en effet de nombreuses raisons administratives qui peuvent justifier de mettre les terres au nom de madame. Les statistiques concernant les propriétaires d'hérens relèvent une proportion similaire. Sur 914 propriétaires inscrits au syndicat, 75 sont des femmes. Et si toutes ne vont pas à l'étable, selon Elie Fellay, collaborateur agro-scientifique à l'Office de consultation et d'économie animale du canton, dans le même temps, on trouve des femmes dans les arènes, au marché-concours et même, pour la première fois en 2010, comme jury lors des combats de reine.

Bien sûr, il y a des exploitations où homme et femme sont parfaitement égaux. Les connaisseurs citent souvent le nom de Caroline Gay, fromagère à Salvan qui travaille exactement comme son époux. C'est une affaire de famille visiblement, la mère de Caroline, Monique Valloton ayant aussi toujours travaillé comme un homme. «Chez nous, on se répartit le travail moitié-moitié. Mais les femmes ont toujours beaucoup travaillé. Vous savez, dans les années 1950, le travail était plus difficile parce qu'il n'y avait pas de machines et pourtant les femmes s'occupaient des bêtes et des terres pendant que les hommes travaillaient aux barrages ou aux téléphériques», se souvient-elle.



Caroline Gay vit l'égalité homme - femme.

Aujourd'hui, selon l'Association valaisanne des paysannes et le service de l'agriculture, ce sont plutôt les femmes qui prennent un travail à l'extérieur pour amener des liquidités au ménage.

### ÉGALITÉ FINANCIÈRE?

Alors, paysans et paysannes sont-ils égaux? «Oui», répondent en cœur Elizabeth Giroud et Marie-Pierre Darioly. Même si les tâches peuvent être réparties au sein du couple, le sexe dit faible ne se sent plus du tout inférieur. Au niveau des salaires, elles estiment qu'à tâches égales, les deux sexes sont payés selon les mêmes barèmes.

«Une des choses à laquelle les paysannes devraient être plus attentives, c'est à la répartition des biens en cas de divorce», met en garde Marie-Pierre Darioly. Comme dans le reste de la société, les séparations sont toujours plus courantes parmi les couples d'exploitants. Avec la difficulté inhérente au métier qu'on ne partage pas une ferme en deux, que les salaires non payés pendant le mariage sont très difficiles à récupérer au vu des revenus bas dans la profession, etc.

### PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Le Déclac est une organisation des paysannes romandes qui propose une permanence téléphonique pour répondre à toutes les questions des femmes, notamment sur la manière d'éviter les difficultés financières en cas de séparation: tél. 021 946 03 15.

## Hier tolérée, aujourd'hui adulée



MADELEINE GAY, ŒNOLOGUE

ROLAND PUIPPE

Madeleine Gay, ingénieure en viticulture et œnologie, est notamment responsable chez Provins du suivi et de l'élaboration, de la vigne à la bouteille, des cuvées de prestige «Maître de Chais», «Grand Métrab» et «Crus de Domaine». En 2008, elle a été élue «vigneronne de l'année» du grand prix du vin suisse.

Madeleine Gay est une femme d'exception et reconnue comme telle en Valais, en Suisse et au-delà des frontières nationales. Faut le faire! Mais que le chemin fut long, car elle est femme. Témoignage.

«En 1981, fraîchement diplômée de Changins, Provins, maison à laquelle j'avais fait des offres, me confine dans un laboratoire, espace réduit, pour que je puisse mener à bien mes travaux visant à la reconstitution du vignoble en privilégiant les vieux cépages autochtones.

J'étais tolérée dans un monde masculin. Je me souviens d'une réflexion, obsolète aujourd'hui, mais combien vivante encore au début des années 1980: peut-on envoyer une femme donner des conseils aux vigneronnes? Mais, finalement, tout s'est bien passé. Je n'ai pas rencontré de problèmes majeurs dans mon activité sinon me heurter à des attitudes misogynes à l'intérieur de la Maison. Mais ça n'a pas duré. A l'arrivée de Jean-Marc Amez-Droz à la direction, des responsabilités me furent confiées et en 1997 ma signature fut pour la première fois apposée sur une étiquette. Il a fallu seize ans de ténacité. Je ne me plains pas, je constate.»

**A quelle période le changement d'attitude des hommes fut-il perceptible?**

Fin des années 1980. Avant les femmes travaillaient généralement dans l'ombre. Depuis, elles sont volontiers associées, et ouvertement, à la conduite des entreprises quelle que soit leur taille. Aujourd'hui, de nombreux vigneronnes-encaveurs signent à deux leurs crus car ils sont fiers de l'excellence du travail de leur épouse et tiennent à le faire savoir. Il y a eu des signes qui ne trompent pas. Ainsi le phénomène «Marie-Thérèse Chappaz». Sa médiatisation, dès la fin des années 1980, a contribué à réveiller la femme vigneronne et à endormir le misogynisme. A cet égard, le réseau féminin dans les médias a très bien fonctionné. La solidarité féminine n'est pas un vain mot.

La promotion de Corinne Clavien au poste d'œnologue cantonale est également un signe tangible d'une société qui ne craint plus de confier ses destinées à la femme parce que cette société croit en elle. Rien n'est définitif mais la voie est tracée. Et ce qui me fait doublement plaisir c'est l'attitude des femmes en visite chez Provins qui n'hésitent pas à me dire leur contentement ou encore le fait que les sociétaires de Provins me désignent comme notre œnologue. Femme, je suis donc intégrée et je conclus que j'ai bien fait de m'accrocher, de ne pas abandonner.



Paysannes saviésannes, vers 1935.

RAYMOND SCHMID, BOURGEOISIE DE SION, MÉDIATHÈQUE VALAIS - MARTIGNY.

## Catherine Genoud, exemple probant

ROLAND PUIPPE

Catherine et Philippe Genoud, parents de trois garçons aujourd'hui adultes, exploitent un domaine agricole du côté de Grimetz depuis le début des années 1980. La femme vit-elle dans l'ombre de son mari, comme souvent dans les exploitations agricoles de montagne à une époque pas encore si reculée? Eh bien non, Catherine et Philippe vivent en osmose parfaite, chacun assumant ses responsabilités, sans esprit de domination mais en privilégiant la bonne marche de l'exploitation. Un exemple probant de l'évolution sociale du dernier quart du XXe siècle. Et Catherine Genoud n'hésite pas à s'investir doublement dans le domaine familial, son mari étant immobilisé pour quelque six semaines après une intervention chirurgicale. Sans compter qu'elle assume encore son rôle de maîtresse de maison et... d'infirmière.

### Comment gérer-vous la surcharge de travail?

Je précise d'abord qu'il est normal que le conjoint valide assume le travail. Dans notre cas, heureusement que mon mari a pu choisir le moment pour subir cette intervention, soit la période hivernale qui est la moins chargée. Et j'ai presque l'habitude puisque c'est la troisième fois en près de trois décennies que mon mari doit se faire opérer.

### Vous donnez l'impression de prendre cette situation avec sérénité?

Notre métier est certes dur, mais le plaisir est tel dans un espace de belle liberté que la charge s'en trouve allégée. Nurse de formation, j'ai acquis le savoir-faire paysan sur le tas, avec l'aide précieuse de mon mari.

**Avec un brin de fierté, vous m'avez montré «Diamant» à l'écurie, la reine de Mission en 2007. La passion des reines vous animerait-elle?**

Oui et non. Il s'agit d'être raisonnable. Entretien des



Catherine Genoud ou le bonheur d'être paysanne.

bêtes pour les combats implique de gros sacrifices financiers et le style de notre exploitation, basée sur le lait (17 vaches de la race d'Hérens), ne s'y prête pas. Et sous le regard malicieux de son mari, elle avoue que d'avoir soigné la future reine l'avait emplie de bonheur.

Comme le fait de travailler en belle harmonie avec son mari. Un couple moderne et heureux de l'être.